

Compte rendu du Conseil Municipal du 05 Novembre 2018

Budget

Afin d'équilibrer les lignes budgétaires de la section d'investissement, le conseil décide de les réajuster. Ceci, étant dû à une observation du percepteur que le mandatement des factures de travaux terminés s'effectue au chapitre 21 et non au chapitre 23 pour des raisons purement comptables.

Centre Aéré Le Val des Nymphes : Cahier des charges 2019

La commission intercommunale de Pierrelatte, St Paul trois Châteaux, La Garde Adhémar et Les Granges Gontardes s'est réunie afin de définir le cahier des charges du centre aéré pour l'année 2019. Ce centre aéré accueille les enfants âgés de 6 à 14 ans. A cette occasion le bilan financier a été présenté. Les enfants de la commune ont totalisé 62 journées au centre aéré du Val des Nymphes, soit une participation pour la commune de 2 005,39€.

Avis de la Commune sur le projet de PLU de Roussas.

La Commune de Roussas a arrêté son projet de révision de Plan Local d'Urbanisme par délibération du 12 septembre 2018. Conformément à la législation en vigueur, la Commune a été sollicitée pour émettre un avis qui est favorable.